

L'Université d'Etat d'Economie de la République du Bélarus est une institution d'enseignement supérieure avec une infrastructure bien développée : 11 facultés, un institut de formation socio-humanitaire, un institut de formation continue en spécialisation économique, une filiale universitaire à Bobrouïsk, 61 chaires, des laboratoires de recherche, une publication universitaire, et une résidence étudiante.

L'Université assure une formation complète, garantissant une approche fondamentale et créatrice de l'apprentissage ainsi que la stimulation et le développement des compétences individuelles de chaque étudiant. Une grande importance est accordée à la pluridisciplinarité, à la créativité, à une large application des technologies interactives, à la validation des acquis et aux méthodes efficaces de contrôle des compétences des étudiants.

Les différentes facultés de l'Université:

- Marketing
- Management
- Relations Economiques Internationales
- Droit
- Comptabilité et Statistiques
- Finances et Secteur Bancaire
- Commerce et Gestion
- Communications d'Affaires Internationales
- Ecole supérieure des Affaires et du Management
- Ecole supérieure de tourisme
- Ecole de formation pré-universitaire
- Institut de formation socio-humanitaire ; Filiale universitaire de Bobrouïsk

La formation des étudiants étrangers

Pour les étudiants étrangers, la formation à l'université est composée d'un premier et d'un second degré (Master) d'enseignement supérieur. L'année universitaire des étudiants étrangers ainsi que des étudiants biélorusses commence le 1 septembre et se termine le 30 juin. Les étudiants étrangers faisant leurs études par correspondance reçoivent une invitation à se présenter à la session d'examens conformément aux dates précises fixées chaque année par l'administration.

Tous les étudiants étrangers font leurs études dans les mêmes groupes que les étudiants biélorusses. Ces groupes sont formés en fonction des spécialités et des facultés choisies. L'enseignement est effectué en russe.

Pendant toute la période de formation, les étudiants étrangers sont intégrés au centre de la vie sociale, scientifique, sportive et culturelle de leur faculté et de l'Université. Au côté des étudiants biélorusses, ils peuvent gagner les compétitions, les olympiades ou concours, visiter les théâtres, les expositions, prendre part aux excursions et organiser des soirées.

Le Conseil d'étudiants et les Associations d'étudiants étrangers ont pour mission d'accompagner les étudiants tout au long de leur parcours universitaire, de les aider à s'adapter à ces nouvelles conditions de formation et à la vie courante. L'activité de ces organisations est contrôlée par le Doyen.

Pour en savoir plus sur le règlement de l'enseignement et la vie des étudiants, vous pouvez visiter les sites des facultés à la rubrique "Pour les étudiants".

La période d'enseignement à l'université dépend de la faculté et de la spécialité choisie mais elle varie en générale de 4 à 5 années. Pour le master, elle est de 1 à 2 ans. Le choix de la faculté et de la spécialité doit être fait lors de l'inscription à l'université.

Le dossier de candidature est à remettre au Bureau de Doyen durant les mois d'été (juillet-août). L'inscription pour un doctorat s'effectue durant toute l'année universitaire.

Pour des renseignements sur le règlement concernant l'admission à l'université, veuillez consulter la page "Pour les étudiants étrangers" (rubrique "Pour les candidats"). Dans la rubrique "Education" se trouvent les informations utiles destinées aux étudiants intéressés par le master ou le doctorat proposé par l'Université.

Le logement des étudiants étrangers au sein de la résidence étudiante est distribué en fonction de la disponibilité, des résultats universitaires et du respect de la réglementation de l'Université. Les foyers du Campus sont meublés et se composent d'appartements communs pour 2-3 personnes. Le coût de l'hébergement n'est pas inclus au coût de l'enseignement et varie de 15 à 20 \$ par mois.

Le coût de l'enseignement pour l'année universitaire est fixé par décret du Recteur et varie généralement de 2700 à 2900 \$ pour le premier niveau d'enseignement supérieur. Pour le second niveau (Master) il dépend du nombre de candidats postulants au master et s'élève à 2800 \$. Pour une thèse ou un doctorat, le coût des frais d'inscription est calculé individuellement car il dépend du niveau de formation scientifique et de celui de son directeur de recherche mais ne peut dépasser 4000 \$.